En tant qu'employé j'ai la possibilité de modifier une demande d'absence.

- Règles métier:
 - o il n'est pas possible de modifier une demande de type mission
 - o On ne peut modifier que les demandes au statut INITIALE et REJETEE
 - les dates sont saisies au format DD/MM/YYYY
 - o une demande d'absence ne peut pas débuter le jour même, ni dans le passé
 - o la date de fin est supérieure ou égale à la date de début
 - le motif n'est obligatoire que si le type de demande est "congés sans solde"
 - il est interdit de faire une demande qui chevauche une autre demande
 - o une fois modifiée la demande est au statut INITIALE
- □ Je peux effectuer les actions suivantes:
 - o valider la modification d'absence à condition que toutes les règles métier soient validées
 - o annuler la modification d'absence auquel cas je reviens à la visualisation des demandes

